



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Annnonce de la ministre Thériault de 3,5 millions de dollars pour le soutien à domicile : le Chantier est profondément inquiet

Le Chantier tient à rappeler que c'est 15 millions de dollars qui sont nécessaires uniquement pour pallier à la non indexation du programme depuis 12 ans.

Montréal, le 2 octobre 2009 – Le Chantier de l'économie sociale tient à exprimer sa profonde inquiétude face à l'annonce de la ministre déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault, concernant l'injection de 3,5 millions de dollars dans l'aide au soutien à domicile par le biais du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Bien que les organisations représentant les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) aient accueilli favorablement cette annonce, elles ont aussi exprimé leur grande déception et un sentiment d'urgence en ce qui concerne la nécessité d'une action plus vigoureuse de la part du gouvernement.

Si le gouvernement à une réelle volonté de mettre en place une politique viable de maintien à domicile des aînés et des personnes en pertes d'autonomie, il faut qu'il investisse bien plus que les 3,5 millions de dollars annoncés. Uniquement pour pallier la hausse des coûts de la vie depuis 1997, année de création du PEFSAD, les EÉSAD ont évalué les besoins à 15 millions de dollars et ce montant est encore très loin des coûts réels de service. N'oublions pas que les coûts d'hébergement annuel en CHSLD s'élèvent à 55 000 dollars par personne¹. Si la moitié des personnes desservies par les EÉSAD se retrouvaient en CHSLD, il en coûterait plus de 2 milliards de dollars à l'État.

La vaste majorité des EÉSAD constate actuellement qu'une partie de leur clientèle à faible revenu réduit leurs heures de services et même les abandonne complètement. « Ce phénomène de décrochage des services ira en s'accroissant si le gouvernement ne bouge pas rapidement. Et au point où nous sommes rendus, combien d'aînés et de personnes en pertes d'autonomie au Québec ne prennent même pas contact avec une EÉSAD faute de moyens? Avec l'engorgement du système de santé et des services sociaux, où iront-ils? » s'inquiète Nancy Neamtan, Présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Selon Nancy Neamtan, « les entreprises d'économie sociale en aide domestique sont un élément crucial dans une politique globale de maintien à domicile de nos aînés et une des solutions incontournables pour faire face aux défis en matière de santé, de prévention et de vieillissement que doit relever de manière urgente notre société. Depuis plus de 12 ans, ces entreprises offrent leurs services et font économiser à l'État des centaines de milliers de dollars. Mais les conditions actuelles de financement ne leur permettront plus de desservir, à court terme, toute une population en perte d'autonomie, notamment les personnes âgées. L'augmentation de la tarification n'est pas une solution. C'est tout le mode de financement qu'il faut revoir pour la pérennité des services, mais aussi pour améliorer les conditions de recrutement, de maintien à l'emploi et de rémunérations des préposé(e)s qui ont des charges de travail extrêmement exigeantes. »

Nous sommes toutefois confiants que le gouvernement Charest apporte les corrections nécessaires lors du prochain budget puisqu'il s'est engagé à faire de ce dossier une priorité dans le Plan d'action gouvernemental en économie sociale qu'il a adopté en 2008. « Le gouvernement a fait du maintien à domicile un de ses dossiers prioritaires en lançant sa campagne *Chez soi, le premier choix*. Sans soutien adéquat, avec des EÉSAD qui brûlent la chandelle par les deux bouts financièrement, des emplois au salaire minimum ne pouvant plus concurrencer le travail au noir et un système de santé et de services sociaux surchargé, on se dirige tout droit vers une situation intenable. Nous tenons à rappeler au gouvernement que pour beaucoup d'aînés et de personnes en pertes d'autonomie, pour faire de chez soi le premier choix, il faut en avoir les moyens » de conclure Nancy Neamtan.

¹ Conférence de presse de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux – Publication du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : un défi de solidarité, 8 novembre 2005.

Rappelons qu'il y a 101 entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) au Québec qui emploient environ 6 000 personnes et offrent à 76 000 clients, dont environ 80 % ont 65 ans et plus, 5 millions d'heures de services annuellement. La clientèle de ces entreprises, si elle répond aux critères du programme, obtient une aide financière du PEFSAD.

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans 20 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 6 % du PIB québécois.

-30-

Pour information : Jacques Hérivault
(514) 899-9916, poste 236 ou (514) 992-5603
Responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale

